

Séance ordinaire du 11 décembre 2017

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le lundi onze décembre deux mille dix-sept à quinze heures vingt-cinq, à la salle du comité, 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Marie-Lise Côté, directrice générale adjointe – développement du territoire et qualité de vie, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Zoé Couture, directrice du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

**CE-2017-15-45**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 11 décembre 2017.

**CE-2017-15-46**

**Approbation du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2017**

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 5 décembre 2017.

**CE-2017-15-47**

**Appui de la démarche de Dessercom et des paramédics pour l'ajout de nouvelles ressources ambulancières sur le territoire de la Ville de Lévis (comprenant les municipalités de Saint-Henri et de Saint-Lambert)**

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'appuyer la démarche de Dessercom et des paramédics pour demander au Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches l'analyse et la révision complète des effectifs ambulanciers sur le territoire de Lévis, afin de mieux répondre à la population, et de transmettre copie de la présente résolution à monsieur Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux.

**CE-2017-15-48**

**Félicitations aux membres du personnel impliqués et au comité organisateur de la soirée dans la cadre de la remise de *Bourses aux athlètes ambassadeurs de Lévis***

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de féliciter les membres du personnel impliqués et le comité organisateur de la soirée dans la cadre de la remise de *Bourses aux athlètes ambassadeurs de Lévis*, qui a eu lieu le 28 novembre 2017, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

**CE-2017-15-49**

**Levée de l'option d'achat du lot 2 155 726 du cadastre du Québec prise en considération en vertu de la résolution CV-2016-08-31 et acquisition de ce lot de ce cadastre (2<sup>e</sup> Avenue, secteur Saint-Romuald) et financement afférent**

[Document d'aide à la décision DEV-2017-209](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de lever l'option d'achat du lot 2 155 726 du cadastre du Québec, prise en considération en vertu de la résolution CV-2016-08-31, de transmettre l'avis écrit pour lever l'option et d'autoriser le directeur du Développement économique et de la promotion à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- d'acquérir le lot 2 155 726 de ce cadastre, avec la garantie du droit de propriété mais sans la garantie de qualité et aux autres conditions et modalités de l'option d'achat prise en considération par la résolution CV-2016-08-31 adoptée le 21 juillet 2016, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et d'affecter ce lot à l'utilité publique.

Il est également résolu de financer la dépense relative à la levée de l'option d'achat du lot 2 155 726 de ce cadastre, en vertu de la résolution CV-2016-08-31 et à l'acquisition de ce lot (2<sup>e</sup> Avenue, secteur Saint-Romuald) au montant maximal de 1 757 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2016-15-45.

**CE-2017-15-50**

**Acquisition du lot 3 020 519 du cadastre du Québec (rue Saint-Joseph, secteur Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy), confirmation relative à l'utilisation de ce lot et financement afférent**

[Document d'aide à la décision DEV-2017-175](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter la promesse de vente de Manoir de Caroline inc. pour le lot 3 020 519 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2017-175, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville et de décréter que ce lot est affecté à l'utilité publique.

Il est également résolu de financer cette dépense au montant maximal de 366 500 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2013-12-29.

**CE-2017-15-51**

**Règlement sur la tarification pour les services et les activités offerts par la Direction de la vie communautaire**

[Document d'aide à la décision DVC-2017-006](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement sur la tarification pour les services et les activités offerts par la Direction de la vie

communautaire, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-2017-006. Ce règlement a pour objet de prévoir la tarification applicable pour la location d'équipements sportifs et récréatifs, la location de salles, les activités du programme Camp de jour, les activités guidées du *Lieu historique national du chantier A.C. Davie*, les photographies et droits de reproduction secteur des archives privées, ainsi que les activités sportives libres.

---

**CE-2017-15-52**

**Levée de la séance**

La séance est levée à 16 h 25.

---

Gilles Lehouillier, président  
du comité exécutif

---

Marlyne Turgeon, secrétaire  
du comité exécutif

---